

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE1201

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« Contrôles administratifs »,

les mots :

« Contrôle administratif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.